

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2023/02/09-04

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 9 février 2023, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 612-1-5, D. 612-1-6 et D. 612-1-13,
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,
Vu le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Attendus et critères généraux d'examen des vœux sur le téléservice national Parcoursup de la licence mention « Sciences sociales » portée par les composantes FEG et ALLSH, pour l'année universitaire 2023/2024 (sous réserve d'accréditation en 2023/2024)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve les attendus et les critères généraux d'examen des vœux sur le téléservice national Parcoursup concernant la licence mention « Sciences sociales » portée par les composantes FEG et ALLSH, pour l'année universitaire 2023/2024 (sous réserve d'accréditation en 2023/2024), tels que détaillés en annexe à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 39
Quorum : 20
Présents et représentés : 26

Fait à Marseille, le 9 février 2023



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Composantes ALLSH - FEG

ATTENDUS LOCAUX 2023		Critères généraux d'examen des vœux 2023									
Formations	Compléments d'information sur les attendus	Résultats académiques	Degré d'importance des critères CGEV	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Degré d'importance des critères CGEV	Savoir-être	Degré d'importance des critères CGEV	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Degré d'importance des critères CGEV	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Degré d'importance des critères CGEV
Licence Sciences Sociales	<p>La Licence mention Sciences Sociales est le diplôme national d'adossement du Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures (CyPES) proposé par le Lycée Thiers de Marseille et Aix-Marseille Université. C'est une formation résolument pluridisciplinaire (lettres, langues, philosophie, histoire, sociologie, mathématiques, économie) autour du thème : Les Sciences sociales dans les sociétés et leur histoire.</p> <p>Les étudiant(e)s devront faire preuve du développement d'une pensée autonome, de capacités d'analyse ainsi que de qualités rédactionnelles et d'un raisonnement rigoureux, nécessitant de fortes aptitudes de travail. L'adaptation aux situations d'apprentissage variées (travail en autonomie, travail en groupe supervisé, prise d'initiative) allié à une bonne qualité d'écoute et d'ouverture sont des atouts importants pour la réussite des candidats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notes des matières de tronc commun (français, philosophie, histoire-géographie, langues, enseignement scientifique, grand oral, éducation physique et sportive) et des enseignements de spécialité de première et terminale - Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat - Notes du baccalauréat le cas échéant - Moyenne générale du baccalauréat le cas échéant 	Essentiel	-Méthode de travail	Important	-Autonomie -Implication	Important	Capacité à réussir dans la formation	Complémentaire	Engagement citoyen	Complémentaire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers		90%		2%		4%		2%		2%	